



BANQUE DU CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
15 juin 2000

COMMUNIQUER AVEC :  
Laurette Bergeron (613) 782-8782

**Le gouverneur de la Banque du Canada prononce une allocution  
devant la chambre de commerce de Kelowna**

KELOWNA (C.-B.) – Lors d’une allocution qu’il a prononcée aujourd’hui devant la chambre de commerce de Kelowna, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, a soutenu qu’un « taux d’inflation bas et stable est bon pour les entreprises, bon pour les consommateurs et bon pour l’économie en général ». Son intervention portait sur la contribution de la politique monétaire à la création d’un climat favorable à l’activité économique.

M. Thiessen a aussi insisté sur le fait que la politique monétaire doit être prospective. Puisqu’il faut relativement longtemps – de 18 à 24 mois environ – pour que les effets d’une modification des taux d’intérêt se transmettent dans l’économie et agissent sur l’inflation, la Banque prend ses mesures de politique monétaire en tenant compte du niveau d’inflation attendu à l’avenir et non en fonction du taux d’inflation observé.

Le gouverneur a ajouté que les mesures de politique monétaire se fondent d’abord et avant tout sur les perspectives économiques au pays. L’évolution de l’économie américaine revêt certes une grande importance pour le Canada, mais la décision que prend la Banque d’emboîter – ou non – le pas à la Réserve fédérale américaine « dépend de ce [qu’elle estime] nécessaire pour maintenir l’économie canadienne sur un sentier de croissance non inflationniste et, par conséquent, durable ».

M. Thiessen a par ailleurs fait remarquer que la tenue de notre économie a dépassé les attentes depuis le milieu de 1999, à cause du renforcement de la demande de produits canadiens au pays et à l’étranger, notamment aux États-Unis. Au cours des douze derniers mois, la Banque du Canada a augmenté ses taux d’intérêt quatre fois, tandis que les Américains l’ont fait à six reprises. Lors de chacune de ces quatre hausses, la Banque a estimé que les répercussions sur notre économie d’une intensification des pressions s’exerçant sur la demande et l’inflation aux États-Unis, conjuguée à la vigueur de la dépense au Canada, justifiaient aussi le relèvement des taux dans notre pays.

Pour ce qui est de l’avenir, M. Thiessen a déclaré que « le défi constant qui se posera aux autorités monétaires consistera à évaluer où s’établit l’équilibre entre l’offre et la demande globales au sein de l’économie et à en déterminer les répercussions sur l’inflation ». Les estimations de la production potentielle étant beaucoup plus incertaines ces jours-ci, en raison des importants changements structurels en cours, la Banque hésite à table sur un taux de croissance durablement plus élevé de la capacité de production de l’économie canadienne.

Néanmoins, le gouverneur a indiqué que le comportement très favorable des prix depuis la fin de l'année dernière incite à croire que les pressions s'exerçant sur la capacité de production ne sont pas aussi fortes qu'on l'avait cru, ce qui donne davantage de latitude à la Banque pour explorer les limites réelles de celle-ci.

« Quoi qu'il en soit, a conclu M. Thiessen, il serait dangereux de croire que la menace d'inflation a disparu. Étant donné le dynamisme et les niveaux élevés d'activité de l'économie, et compte tenu du temps nécessaire pour que les effets des mesures de politique monétaire se fassent sentir sur la production et les prix, la Banque doit demeurer vigilante. » Car « rien ne freinerait l'expansion actuelle plus brusquement qu'une forte poussée de l'inflation ».